FICHE D'INSCRIPTION 2026 - 2027

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom & prénom du concerné

Date de naissance | Age et genre

Adresse

Téléphone mère | Téléphone père

Tél du domicile

Personne à prévenir en cas d'urgence

Contact supplémentaire

INFORMATIONS SUR LES COURS

Comment avez-vous connu l'association ?

Cours choisis :

PIÈCES A JOINDRE, IMPÉRATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION

- Un certificat médical d'aptitude au sport (valide 3 ans)
- Un acompte de 63 € vous serra demander pour garantir votre place au cours choisi(s). L'acompte sera déduit de la totalité. (FR76 1005 7192 8300 0283 0940 105) Il nous faut aussi la totalité du paiement, si paiement en plusieurs fois (3 fois) encaisser le 5 de chaque mois.
- Attestation d'assurance responsabilité civile **OBLIGATOIRE** (à fournir à la rentrée).
- Remise du règlement intérieur lu et signé.

Responsables pédagogique et artistique : Llurda Lydia, Stylianos Tania et Stylianos Mélina.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'année, il convient pour tout renseignement complémentaire ou toute difficulté rencontrée de s'adresser à la responsable pédagogique de l'association Mme Llurda Lydia, (Stylianos Tania ou Stylianos Mélina).

Au cours de l'année, il convient pour tout renseignement complémentaire ou toute difficulté rencontrée de s'adresser à la responsable pédagogique de l'association Mme Llurda Lydia, (Stylianos Tania ou Stylianos Mélina).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES COURS

- Aucun cours n'a lieu pendant les vacances scolaires.
- Un cours d'essai gratuit est proposé par élève. L'inscription ne devient définitive qu'à réception complète du dossier d'inscription (voir la liste des pièces obligatoires à fournir).

ORGANISATION ET PONCTUALITÉ

- Pour le bon fonctionnement de l'association, celle-ci se réserve le droit de modifier les horaires et jours de cours, avec un délai de prévenance d'au moins une semaine.
- Les élèves doivent arriver 5 minutes avant le début du cours afin d'être prêts à l'heure indiquée sur le planning.
- Les mineurs sans autorisation parentale de sortie doivent rester à l'intérieur des locaux après leur cours.
- En cas d'annulation exceptionnelle d'un cours pour quelque raison que ce soit, celui-ci sera bien évidemment reprogrammé ou rattrapé ultérieurement.

PRÉPARATION AUX SPECTACLES

- À l'approche du spectacle de fin d'année, des répétitions supplémentaires peuvent être organisées. Ces séances sont gratuites et peuvent avoir lieu pendant les vacances scolaires ou les jours fériés.
- La tenue de danse pour les spectacles dépendra du thème choisi ; les consignes seront communiquées en temps voulu.

ACCÈS AUX COURS ET TENUE

- Les cours se déroulent sans la présence de spectateurs.
- Une tenue correcte est exigée : cheveux attachés, sans bijoux, sans lingerie de ville (préférer les sous-vêtements de sport).
- Une tenue de sport est recommandée pour tous les élèves, de 6 à 70 ans.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

- L'usage du téléphone portable est interdit pendant les cours : il doit être éteint et non chargé.
- Il est strictement interdit de filmer ou de prendre des photos sans autorisation préalable.
- Il est interdit de marcher avec des chaussures de ville sur les tapis de gymnastique.

RESPONSABILITÉS

- Les élèves mineurs ne sont sous la responsabilité ni de l'association ni du professeur en dehors des horaires stricts des cours.
- Il est de la responsabilité des parents de veiller à déposer et récupérer leur enfant à l'heure prévue au début et à la fin du cours.
- En cas de retard ou de dossier d'inscription incomplet, le professeur est en droit de refuser l'élève en cours.
- Toutefois, les mineurs concernés devront rester dans la salle et assister au cours suivant en silence.
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans ses locaux.
- La participation aux spectacles de fin d'année nécessite un engagement assidu de la part des élèves tout au long de l'année.
- Des frais de costumes sont à prévoir pour les spectacles (entre 20 € et 35 € par cours).

MODALITÉS TARIFAIRES ET REMBOURSEMENT

- Les cours sont payables annuellement et à l'avance (avec possibilité de paiement en trois mensualités).
- En cas de paiement par chèque, ceux-ci seront encaissés chaque mois, selon le calendrier établi.
- Aucun remboursement ne pourra être effectué par l'association, quelle que soit la raison (désistement, absence, arrêt en cours d'année, etc.).
- La totalité des chèques doit être données lors de l'inscription.

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à quitter seul les locaux de Cirque ○ OUI ○ NON

A publier mon image ou celle de mon enfant pour supports, photographie et RS les Estrelles Del Sud ○ OUI ○ NON

CONTRAT D'INSCRIPTION

L'élève ou son représentant légale s'engage à s'acquitter de l'intégralité des frais d'inscriptions qui s'élèvent à

Adhésion réglée par (nom et prénom) :

DÉCLARE m'inscrire ou inscrire mon enfant, pour l'année scolaire 2025-2026, ATTESTE avoir une assurance responsabilité civile et pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Veuillez ecrire de votre main la mention « lu et approuvé » + votre Signature

Fait à Saint-Cyprien, Le / / 2025

Adhérant:	Les Estrelles Del Sud:

TARIFS À RENSEIGNER :

CIRQUE :
1 cours/semaine : 380€ + 10€ d'adhesion
2 cours/semaine : 546€ avec -30%
Avancé : signifie, avoir des bases en gym et en danse.

DANSE :
314€ pour les nouveaux adhérents.
240€ pour ceux qui pratique du cirque

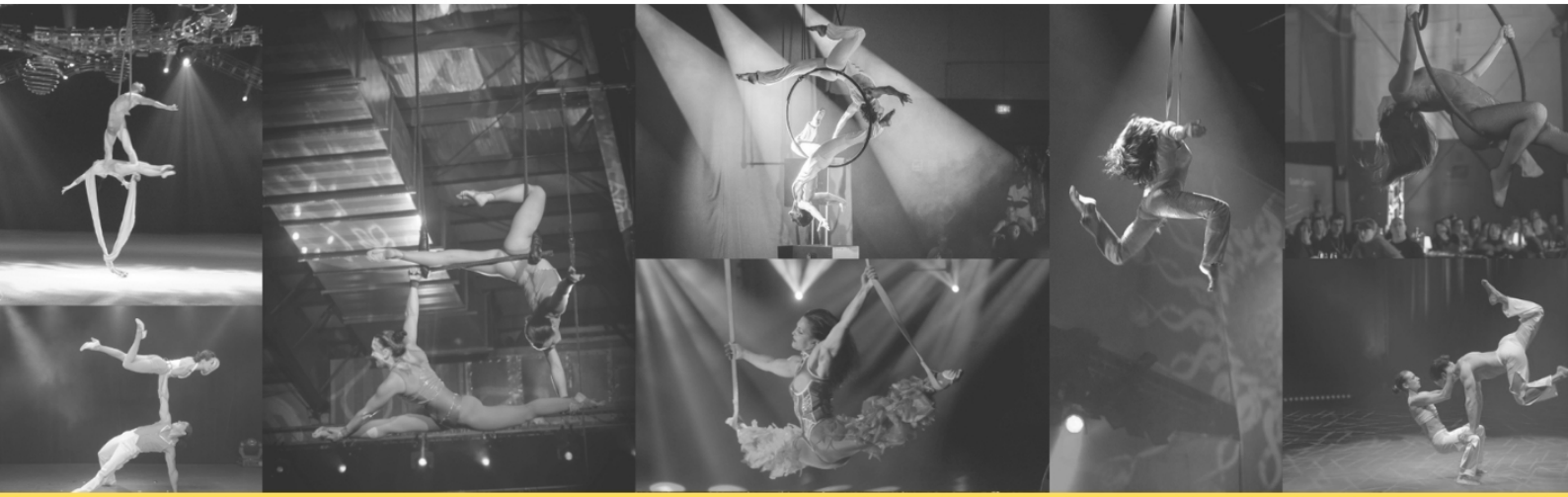

Les estrelles del sud - 04 Impasse pierre Werner 66 750 St-Cyprien – 06.59.72.49.93. ou 06.80.02.35.88. - lesetrellesdelsud@gmail.com